



Rapport du préfet sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2021

MRC de La Haute-Gaspésie

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie du 14 juin 2022, je fais rapport aux résidentes et aux résidents de la MRC de La Haute-Gaspésie des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tels que vérifiés par la firme MNP S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier consolidé 2021 s'est soldé par un excédent de 639 392 \$, dont 326 685 \$ pour la MRC et 312 707 \$ pour le CLD de La Haute-Gaspésie.

Les états financiers de la MRC consolidés (incluant le CLD) au 31 décembre 2021 présentent des revenus de 9 502 954 \$, alors que les charges totalisent un montant de 8 863 562 \$.

Parmi les affectations pour l'année 2021, la MRC a reçu en décembre un montant supplémentaire de 250 000 \$ en redevances de Recyc-Québec. Des écritures de corrections comptables ont été faites afin de remettre au surplus non affecté de la MRC les montants liés aux travaux de fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire de 2019 qui avaient été affectés au fonds de roulement et non à la réserve financière prévue à cet effet. Suite à une hausse record des tonnages de matières envoyées vers Matane, il y a eu une augmentation de plus de 100 000 \$ dans le budget des matières résiduelles. Ce qui porte le surplus cumulé non affecté de la MRC à 524 517 \$.

Le rapport financier 2021, attesté par la directrice générale et greffière-trésorière, déposé au conseil lors de la séance ordinaire du 12 avril 2022, est accompagné du rapport sans réserve de l'auditeur externe. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MRC de La Haute-Gaspésie au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2021 démontre que la gestion financière de la MRC de La Haute-Gaspésie est maintenant à jour.

Je remercie toute l'équipe de professionnels de la MRC et les élus pour leur précieuse collaboration.

Le préfet,

Guy Bernatchez